

REPUBLIQUE - FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE
ESSONNE

RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 30 janvier 2025
À 20h00
Salle Jacques-Chamaillard
(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Subventions aux associations
2. Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale
3. Fixation des tarifs 2025 des droits de place et stationnement

Questions diverses

Le Maire,

Romain COLAS